NOROX®MCP-75



Version Date de révision: 4.0 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial NOROX®MCP-75

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

seur

United Initiators, Inc.

Adresse 555 Garden Street

Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd. 2147 PG Pulp Mill Road

Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone +1-440-323-3112

Fac-similé +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300

CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887 CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au trans-

port

TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):

1-800-567-7455

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Durcisseur

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables Catégorie 4

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Peroxydes organiques : Type D

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Corrosion de la peau : Catégorie 1B

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposi-

tion répétée

Catégorie 2

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aqua-

tique

Catégorie 3

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger









Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 100 °F/ < 38 °C.

P420 Stocker séparément.

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Peroxyde organique

Mélange liquide

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
phtalate de diméthyle	phtalate de di- méthyle	131-11-3	>= 30 - < 35 *
Butanone-2, peroxyde	Butanone-2, peroxyde	1338-23-4	>= 25 - < 30 *
Hydroperoxyde de cumène	Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	>= 20 - < 25 *
Diisobutyrate de 1- isopropyl-2,2- diméthyltriméthylène	Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2- diméthyltrimé- thylène	6846-50-0	>= 10 - < 15 *
cumène	cumène	98-82-8	>= 1 - < 5 *
acétophénone	acétophénone	98-86-2	>= 1 - < 5 *
Butanone	Butanone	78-93-3	>= 1 - < 5 *
2-phénylpropane-2-ol	2- phénylpropane- 2-ol	617-94-7	>= 1 - < 5 *
Eau oxygénée	Eau oxygénée	7722-84-1	>= 1 - < 5 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Appeler immédiatement un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

appeler un médecin.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plu-

sieurs heures plus tard.

En cas d'inhalation

Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de

cvanose.

Appeler immédiatement un médecin.

Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. L'inhalation d'aérosols peut provoquer une brûlure des voies

respiratoires par acide.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Maintenir les voies respiratoires dégagées.

En cas de contact avec la peau

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guéris-

sent lentement et difficilement.

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les

vêtements et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.

En cas de contact avec les yeux

L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à

provoquer des lésions irréversibles et la cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Maintenir les voies respiratoires dégagées.

NE PAS faire vomir.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer le cancer.

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Provoque de graves brûlures.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Pulvérisateur d'eau

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. L'émission possible de produits gazeux de décomposition peut entraîner une accumulation de pression dangereuse.

Éviter le confinement.

Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.

Le produit se consumme violemment.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-

vant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'extinction

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller

et répandre l'incendie.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Autres informations Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants

complètement fermés.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones en contrebas.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Enlever toute source d'allumage.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Nettoyer immédiatement les déversements.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utili-

ser beaucoup d'eau.

Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser.

Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

Conseils pour une manipulation sans danger Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Protéger de toute contamination.

Ne pas avaler.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation d'aérosols.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été

retiré.

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante

suffisante dans les ateliers.

Éviter le confinement.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Se laver à fond après manipulation.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures

Garder dans le contenant original.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien

aéré.

Entreposer dans un endroit frais.

Conserver dans un endroit bien ventilé.

Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Entreposer en prenant en compte les particularités des légi-

slations nationales.

Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres),

risque de désagrégation!

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 600000000411 Date de la première parution: 11/16/2016

Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de mé-

tal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage

recommandée

: < 38 °C

D'autres informations sur la

stabilité du stockage

: Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No. CAS	Type de	Paramètres de	Base
		contrôle / Con-	
	d'exposition)		
131-11-3		5 mg/m3	CA AB OEL
		5 mg/m3	CA BC OEL
	VEMP	5 mg/m3	CA QC OEL
	TWA	5 mg/m3	ACGIH
1338-23-4	(c)	0.2 ppm	CA AB OEL
		1.4 mg/m3	
	С	0.2 ppm	CA BC OEL
	Р	0.2 ppm	CA QC OEL
		1.5 mg/m3	
	С	0.2 ppm	ACGIH
98-82-8	TWA	50 ppm	CA AB OEL
		246 mg/m3	
	TWA	25 ppm	CA BC OEL
	STEL	75 ppm	CA BC OEL
	VEMP	50 ppm	CA QC OEL
		246 mg/m3	
	TWA	5 ppm	ACGIH
98-86-2	TWA	10 ppm	CA AB OEL
		49 mg/m3	
	TWA		CA BC OEL
	VEMP	10 ppm	CA QC OEL
		49 mg/m3	
	TWA	10 ppm	ACGIH
78-93-3	TWA	200 ppm	CA AB OEL
		590 mg/m3	
	STEL	300 ppm	CA AB OEL
		885 mg/m3	
	TWA	50 ppm	CA BC OEL
	STEL	100 ppm	CA BC OEL
	VEMP	50 ppm	CA QC OEL
	131-11-3 1338-23-4 1338-23-4 98-82-8	Valeur (Type d'exposition) 131-11-3	valeur (Type d'exposition) contrôle / Concentration admissible 131-11-3 TWA 5 mg/m3 TWA 5 mg/m3 VEMP 5 mg/m3 TWA 5 mg/m3 1338-23-4 (c) 0.2 ppm 1.4 mg/m3 C 0.2 ppm P 0.2 ppm 1.5 mg/m3 C 0.2 ppm 1.5 mg/m3 C 0.2 ppm 246 mg/m3 TWA 25 ppm 246 mg/m3 TWA 10 ppm VEMP 50 ppm 246 mg/m3 TWA 10 ppm VEMP 300 ppm STEL 300 ppm 885 mg/m3 TWA TWA 50 ppm STEL 100 ppm

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

		VECD	100 ppm 300 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	300 ppm	ACGIH
Eau oxygénée	7722-84-1	TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	1 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1 ppm	CA QC OEL
		TWA	1 ppm	ACGIH

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantil- lon biolo- gique	Temps d'échan- tillon- nage	Concentra- tion admis- sible	Base
Butanone	78-93-3	Méthyle éthyle cé- tone (buta- none) (MEK)	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	2 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre tech-

niaue

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre ABEK

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Matériau : butylcaoutchouc

Délai de rupture : 480 min Épaisseur du gant : 0.5 mm

Matériau : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 30 min Épaisseur du gant : 0.4 mm

Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résis-

tance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection. Le choix du

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux

S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécu-

rité sont situées près du poste de travail.

Veuillez suivre toutes les exigences locales et nationales en vigueur lors du choix des mesures de protection pour un lieu

de travail donné.

Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidental du produit avec les yeux ne peut être

exclu.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si néces-

saire.

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cuta-

nées.

Portez au besoin :

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Mesures de protection

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon le taux de concentration et la quantité de la substance

dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

> Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Couleur incolore

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Odeur : légère, douce

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.

Point d'éclair : > 65 °C

Méthode: Vase clos SETA

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : > 1

Densité : 1.1 g/cm3

Solubilité

Solubilité dans l'eau : soluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion auto-accélérée (TDAA)

60 °C SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest

temperature at which the tested package size will undergo a

self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : non établi(e)

Propriétés explosives : Non explosif

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

Peroxyde organique

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter le confinement.

Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd,

réducteur

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs

irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 840.81 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.61 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Composants:

phtalate de diméthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat): > 10.4 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 12,000 mg/kg

Butanone-2, peroxyde:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation à court terme.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: 2,500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Hydroperoxyde de cumène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 382 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1.370 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: Ce composant/mélange est toxique après une

inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50: 1,200 - 1,520 mg/kg

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après un seul contact avec la peau.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : LCLo (Rat): > 0.12 mg/l

NOROX®MCP-75



Version 4.0 Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

cumène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,260 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

acétophénone:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500.0 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la ré-

glementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 3,300 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Butanone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,193 mg/kg

Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas atteints.

2-phénylpropane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion. Remarques: Jugement d'expert

NOROX®MCP-75



Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50: Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas atteints.

Eau oxygénée:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500.0 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de

toxicité aiguë

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.17 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation à court terme.

Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la ré-

glementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 6,500 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Lapin

Méthode : Test de Draize

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Lapin

Résultat : Provoque des brûlures.

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Lapin

Résultat : Provoque des brûlures.

NOROX®MCP-75



Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Cobaye Durée d'exposition : 24 h

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Sur la base des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas atteints.

cumène:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

acétophénone:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

sensibles.

Butanone:

Espèce : Lapin

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

2-phénylpropane-2-ol:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation grave de de la peau

Eau oxygénée:

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

NOROX®MCP-75



Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Lapin Résultat : Corrosif

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Durée d'exposition : 24 h

cumène:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

acétophénone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux

Méthode : Pas d'information disponible.

Remarques : Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de

I'UE 1272/2008, Annexe VI

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Butanone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

2-phénylpropane-2-ol:

Résultat : Irritant pour les yeux.

Eau oxygénée:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

NOROX®MCP-75



Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

Hydroperoxyde de cumène:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Cobaye

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

cumène:

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

acétophénone:

Type d'essai : Test de Draize Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Butanone:

Voies d'exposition : Contact avec la peau

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Voie d'application: Intrapéritonéal

Résultat: négatif

Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Butanone-2, peroxyde:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Hydroperoxyde de cumène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: essai in vitro

Système de test: Salmonella typhimurium

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

NOROX®MCP-75



Version 4.0 Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 600000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames

Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.13/14

(test d'Ames) Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

cumène:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 482 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat

Voie d'application: Intrapéritonéal

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: Équivoque

Espèce: Souris

Voie d'application: inhalation (gaz)

Durée d'exposition: 14 w

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

acétophénone:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris

Voie d'application: Intrapéritonéal

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Butanone:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris

Voie d'application: Intrapéritonéal

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Eau oxygénée:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Rat

Voie d'application : Contact avec la peau

Méthode : Directives du test 451 de l'OECD

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Butanone-2, peroxyde:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Constitution Date de la première parution: 11/16/2016

Hydroperoxyde de cumène:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

cumène:

Espèce : Rat, mâle et femelle Voie d'application : inhalation (vapeurs) Résultat : effets cancérogènes

Espèce : Souris, mâle et femelle Voie d'application : inhalation (vapeurs) Résultat : effets cancérogènes

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimen-

tations sur des animaux

Eau oxygénée:

Cancérogénicité - Évaluation : La classification de la cancérogénécité n'est pas possible à

partir des données actuelles.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (gavage) Méthode: Directives du test 440 de l'OECD

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 840 Poids corporel mg/

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 3,570 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Directives du test 421 de l'OECD

Résultat: négatif

Hydroperoxyde de cumène:

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Remarques: Donnée non disponible

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Évaluation

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus., Une certaine évidence d'effets néfatses sur la fonction sexuelle et la fertili-

té, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations

sur des animaux.

cumène:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 500
Toxicité pour le développement: NOAEL: 2,300

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

acétophénone:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 225 Poids corpo-

rel mg/kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 225 Poids

corporel mg / kg

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Résultat: négatif

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 750 Poids corpo-

rel mg/kg

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 750 Poids

corporel mg/kg

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 125 Poids corporel mg/

ka

Embryotoxicité.: NOAEL: 125 Poids corporel mg / kg

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Butanone:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (eau potable)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 10,000 mg/l Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 10,000 mg/l

Méthode: Directives du test 416 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (eau potable)

Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 20,000 mg/l

Méthode: Directives du test 416 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Toxicité maternelle générale: NOAEC: env. 1,002 Poids cor-

porel mg / kg

Tératogénicité: NOAEC Parent: env. 1,002 Poids corporel mg

/kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

cumène:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Butanone:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Eau oxygénée:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Composants:

Hydroperoxyde de cumène:

Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Rat

NOAEL : 770 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 16 w

Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Rat

NOAEL : 200 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 28 d

Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Toxicité à dose répétée -

Évaluation

Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Rat
NOAEC : 31 mg/m³
Voie d'application : inhalation (gaz)

Durée d'exposition : 90 d

cumène:

Espèce : Rat
NOAEL : 154 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)

Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

acétophénone:

Espèce : Rat

NOAEL : 225 mg/kg

LOAEL : 750 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

NOROX®MCP-75



Eau oxygénée:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 d

Symptômes : Aucun effet nocif.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

cumène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

phtalate de diméthyle:

Remarques : Donnée non disponible

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Remarques : Donnée non disponible

acétophénone:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Company Date de la première parution: 11/16/2016

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

phtalate de diméthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 39 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 52 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 260 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11 mg/l

Durée d'exposition: 102 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

LOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l

Durée d'exposition: 102 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 23 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 4,100 mg/l

Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Butanone-2, peroxyde:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): 44.2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

NOEC (Poecilia reticulata (Guppy)): 18 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 39 mg/l

NOROX®MCP-75



les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 26.7 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.6

mq/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2.1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Bactérie): 48 mg/l Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Hydroperoxyde de cumène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3.9 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en semi-statique Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 18.8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type d'essai: Immobilisation

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 3.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC (Pseudomonas putida): 50 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 16 h

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Toxicité pour les poissons : NOEC (Poissons): >= 6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia (Daphnie)): >= 1.46 mg/l

NOROX®MCP-75



Version Numéro de la FDS: Date de révision: Date de dernière parution: 04/27/2022 600000000411 Date de la première parution: 11/16/2016 4.0 08/02/2023

les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 0.7 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Chlorella pyrenoidosa): > 7.49 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.7 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

cumène:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.8 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.14 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 2.01 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.35 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: > 2,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

acétophénone:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 162 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: 4.0 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 528 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 86.4

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 24.8

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Butanone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,993

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 308 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2,029

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC (Pseudomonas putida): 1,150 mg/l

Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38 412 Part 8

2-phénylpropane-2-ol:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Eau oxygénée:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16.4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CL50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 2.4 mg/l

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 1.38 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.63 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.63 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

phtalate de diméthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

cumène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

acétophénone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

Butanone:

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

2-phénylpropane-2-ol:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Eau oxygénée:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

phtalate de diméthyle:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 57

Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.54

Butanone-2, peroxyde:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: < 0.3 (25 °C)

Hydroperoxyde de cumène:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.6

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Bioaccumulation : Espèce: Poissons

Coefficient de bioconcentration (BCF): 1.95

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: 4.91 (25 °C)

cumène:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 94.69

Remarques: Calcul

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 3.55 (23 °C)

NOROX®MCP-75



Version 4.0

Date de révision: 08/02/2023

Numéro de la FDS: 60000000411

Date de dernière parution: 04/27/2022 Date de la première parution: 11/16/2016

acétophénone:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 0.48

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.63

Butanone:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 0.3 (40 °C)

2-phénylpropane-2-ol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Remarques: Donnée non disponible

Eau oxygénée:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -1.57 Remarques: Calcul

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Information écologique sup-

plémentaire

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

traitement des déchets.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 600000000411 Date de la première parution: 11/16/2016 4.0 08/02/2023

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément avec la réglementation lo-

cale en vigueur.

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimina-

tion des déchets agréée. Vider les restes du contenu. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN UN 3105

Nom d'expédition ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID

(METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S), CUMYL

HYDROPEROXIDE)

Classe 5.2

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes 5.2

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3105

Nom d'expédition Organic peroxide type D, liquid

(Methyl ethyl ketone peroxide(s), Cumyl hydroperoxide)

Classe

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes Organic Peroxides, Keep Away From Heat

Instructions de conditionne-570

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

570

Code IMDG

No. UN : UN 3105

Nom d'expédition ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID

(METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S), CUMYL

HYDROPEROXIDE)

Classe 5.2

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes 5.2 EmS Code F-J, S-R Polluant marin non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3105

Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, LIQUIDE

(PEROXYDE(S) DE MÉTHYLÉTHYLCÉTONE,

HYDROPEROXYDE DE CUMYLE)

Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 145
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : Hydroperoxyde de cumène

phtalate de diméthyle

cumène acétophénone Butanone

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires

TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur

l'inventaire de la TSCA

AllC (AU) : Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des

obligations/restrictions réglementaires s'appliquent.

DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste inté-

rieure des substances (LIS) canadienne

ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires

ISHL (JP) : En conformité avec les inventaires

KECI (KR) : En conformité avec les inventaires

PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

TECI (TH) : En conformité avec les inventaires

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalé-

tique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 08/02/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIH / C : Limite supérieure

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA BC OEL / C : limite du plafond

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

CA QC OEL / P : Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -

NOROX®MCP-75



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/27/2022 4.0 08/02/2023 Date de la première parution: 11/16/2016

Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien: IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité: TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan: TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies: UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F